

## Programme et périmètre de repérage avant visite

### REFERENCES MISSION

PPR N° : 27212489/S1/1/AM-RTV\_V1

Rédigé le : 27/06/2025

**Référence au programme de travaux :**

ECATALOG1\_5267\_0004871462.pdf

ECATALOG1\_5267\_0004871462.pdf réalisé le 23/06/2025  
par

### DONNEUR D'ORDRE

--

112 RUE HENRI EY  
66000 PERPIGNAN

### SITE D'INTERVENTION

**AM - CAF DE PERPIGNAN**

112 RUE HENRI EY

66000 PERPIGNAN

**PARKING PHOTOVOLTAIQUE BORNE**

Latitude : 42.700000 / Longitude : 2.932400

### OPERATEUR(S) DE REPERAGE

| Prénom Nom        | Fonction       | Compétence            | Signataire du rapport                                                                 |
|-------------------|----------------|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Mathieu VERNIZEAU | Diagnosticteur | Certification N° 2368 | Mathieu VERNIZEAU                                                                     |
|                   |                |                       |  |

Le présent rapport ne peut être reproduit qu'intégralement.

## SOMMAIRE

|                                                                          |   |
|--------------------------------------------------------------------------|---|
| 1. Objet du document                                                     | 3 |
| 2. Documents remis par le donneur d'ordre                                | 3 |
| 3. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre                    | 4 |
| 4. Programme de repérage prévisionnel défini par l'opérateur de repérage | 4 |
| 5. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage              | 5 |

*BUREAU VERITAS vous accompagne durant toutes les phases de vos projets*



## 1. Objet du document

Conformément à l'article 6 de l'arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, ce document détaille, préalablement à la visite sur site, le périmètre et le programme de repérage prévisionnel en fonction du programme des travaux prévus.

Il vise à déterminer les ouvrages et parties d'ouvrages qui devront faire l'objet de recherche d'amiante si présents dans le périmètre des travaux prévus, au regard de l'annexe 1 de l'arrêté précité.

Le présent document concerne uniquement les produits ou matériaux identifiés comme concernés directement ou indirectement par les travaux au vu des informations fournies par le donneur d'ordre.

Dans le cas où des zones ou des produits et matériaux impactés par les travaux prévus ne sont pas référencés ci-dessous, il conviendra que le donneur d'ordre transmette ses observations après avoir vérifié la cohérence entre le programme de travaux et le périmètre et le programme de repérage proposé par l'opérateur de repérage.

## 2. Documents remis par le donneur d'ordre

Référence du (des) document(s) décrivant le programme et le périmètre des travaux :

| Référence                     | Nom du document               | Réalisé le | Réalisé par |
|-------------------------------|-------------------------------|------------|-------------|
| ECATALOG1_5267_0004871462.pdf | ECATALOG1_5267_0004871462.pdf | 23/06/2025 | 0           |

### 3. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Selon le(s) document(s) remis par le donneur d'ordre, le programme des travaux prévus est le suivant :

| Description succincte du programme des travaux                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Implantation d'ombrières photovoltaïques, mise en place de bornes de recharges, mise en place d'un abri à vélo. |

### 4. Programme de repérage prévisionnel défini par l'opérateur de repérage

Il définit les ouvrages de la construction et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, impactés par les travaux prévus.

Le présent repérage concerne uniquement les produits ou matériaux identifiés comme concernés directement ou indirectement par les travaux au vu des informations fournies par le donneur d'ordre.

Dans le cas où des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'ont pas fait l'objet de recherche d'amiante car non identifiés comme concernés par les travaux prévus au vu des informations fournies préalablement au repérage, il conviendra que le donneur d'ordre fasse effectuer des investigations supplémentaires ultérieures.

*Ouvrages et parties d'ouvrage de la construction à investiguer si présents dans le périmètre de repérage*

| Ouvrages de la construction                  | Parties d'ouvrages                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 05 - Planchers et planchers techniques       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Revêtements de sol                           | Colles bitumineuses, Colles de carrelage, Colles non bitumineuses, Dalles de sol, Dalles moquettes avec entrecouche noire, Enduit de cuvelage, Fourreaux, Joints de cantonnement sur faux planchers, Joints de carrelage, Joints de dilatation et d'assemblage, Moquettes, Nez de marche, Peintures de sol, Plaques en fibres-ciment, Primaires d'accrochage, Ragréages, Rebouchages autour de conduits, Revêtements de sols sportifs, Sols coulés à base ciment, Sous-couches des revêtements souples |
| 10 - Aménagements, voiries et réseaux divers |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Aménagements extérieurs                      | Bordures en fibres-ciment, Eléments extérieurs en fibres-ciment, Jardinières en fibres-ciment, Plaques de caniveau en fibres-ciment, Pots de fleur en fibres-ciment                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Conduits                                     | Eléments de canalisations enterrés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Espaces sportifs                             | Revêtements de sol                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Grilles                                      | Peintures                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Murs                                         | Enduits de ragréage, débullage, lissage                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Portails                                     | Peintures                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Portes                                       | Peintures                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Revêtements de murs                          | Peintures décoratives                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Syphons                                      | Eléments de canalisations enterrés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Voiries                                      | Asphaltes, Enrobé bitumineux des couches de voiries                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

## 5. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage

Au vu du programme des travaux, les parties de bâtiment qui feront l'objet de recherche d'amiante sont les suivantes :

- Partie(s) du bâtiment :  
Garage caf + parking extérieur